

# L'ABEILLE.

IMPRIMERIE DE LA LIBERTÉ.

NOUVELLE-ORLÉANS.  
Samedi, 3 Octobre 1829.

## INTERIEUR.

Nouvelle-Orléans, 3 Octobre.

Nous remplissons aujourd'hui une tâche pénible, celle d'annoncer l'événement survenu au Gouverneur Derbigny. Jeudi dernier, comme il revenait en ville, de son habitation, le cheval prit le mors aux dents et renversa le caïd. Notre respectable magistrat eut la tête écrasée sur un tronç d'arbre, en s'élançant du cabri let, et se fit une contusion au bras gauche. Depuis ce fatal accident, il n'a pas cessé d'être dans un état qui, si l'on veut le dire, quoiqu'à regret, laisse bien peu d'espoir. Hier après-midi, il était encore sans connaissance. On est bien à souhaiter que les secours de l'art puissent rendre à la société et à la famille un homme dont les vertus publiques et privées méritent tant de louanges.

## GRANDE NOUVELLE DU MEXIQUE.

Enfin la cause de la justice et de la liberté triomphe; le général Santa-Anna est victorieux, il a purgé son pays des satellites de Ferdinand, et la modération dont il a fait preuve lui mérite au moins autant d'éloges que son courage.

Un passager de la goëlette Galga, mouillée à la pointe de Tampico, d'où elle est partie le 22 du mois dernier, rapporte que BARRADAS a capitulé avec SANTA-ANNA le 12, sous la condition de conserver ses armes et ses drapeaux, et d'être transporté avec son armée, à la Havane, aux frais du gouvernement mexicain. Les blessés et malades espagnols (au nombre de 1500) doivent être également traités aux frais du gouvernement mexicain et transportés à la Havane après leur guérison. Dans la capitulation, il est spécifié que tous les bâtiments (étrangers ou espagnols) qui ont porté des vivres à Tampico seront respectés.

Les troupes espagnoles avaient reçu ordre de camper à Altamira (à sept lieues de Tampico) jusqu'au moment où elles pourraient être embarquées.

Le général Santa Anna était, dit-on, parti pour la Vera Cruz, accompagné de six officiers.

Du nombre des goëlettes parties d'ici pour Tampico, l'Eclipse et le Monk sont seules arrivées à bon port. Deux autres, qu'on croit être la Nueva-Maria et la Dorotea, se sont perdues sur la côte.

Le même passager duquel nous tenons ces renseignements, ajoute que, avant la reddition de Tampico, cinq affaires ont eu lieu entre les deux armées belligères, et que toutes ont été gagnées d'honneur aux armes mexicaines. Dans l'une, où un détachement d'environ 1500 hommes voulut s'emparer de la barre de Tampico, repoussés par une forte batterie qui comptait des pièces de 16 et de 24, les Mexicains revinrent trois fois à la charge, la bayonnette en avant; mais, enfin, ils furent forcés d'abandonner la place. Nous ne pouvons tarder de recevoir de plus amples détails, car plusieurs navires sont attendus de Vera-Cruz, et ils nous apporteront sans doute des journaux.

Voilà donc à quoi ont abouti toutes les sanfaronades des envoyés de Ferdinand: à faire briller d'un nouvel éclat la gloire des fils de l'Amérique! Honneur, donc, à nos frères du Mexique! car tous les hommes libres sont frères. Nous avons, les premiers, chassé de nos bords l'hydre de la tyrannie; c'est vainement qu'elle a cherché un asyle au milieu d'eux, lertemps sont venus, elle est expirante; frappez, frappez, frappez les derniers coups, et que la flamme du salpêtre purifie le souffle empesté qu'elle exhale en mourant. Oui, que les fers de tout un continent tombent; il est temps que les rois ne s'abreuvent plus du sang des peuples qui l'habitent. Que l'homme, cette noble créature douée de raison et de sensibilité, soit enfin régénéré de ce côté de l'océan; et que, depuis le Canada jusqu'au cap Horn, il puisse élever vers l'éternel un cœur et un front purs! Si l'empreinte des chaînes qu'il a portées contriste un instant son ame, que la douce satisfaction de les avoir brisés y ramène le calme et la sérénité; jusqu'à ce qu'une génération neuve, désormais boulevard inébranlable de ses droits, vienne, étrangère à tout autre culte, déposer ses pures offrandes sur les autels de la LIBERTÉ!

Nos lecteurs se rappellent peut être que nous leur annonçâmes, il y a quelques jours, que le paquebot de Bord-aux à la Havane et Vera-Cruz, N° 4, en touchant à la Havane fut chargé (ou forcé) de porter à Tampico, 200 volontaires qui aspiraient à l'honneur de combattre sous les ordres de Barradas: une étrange destinée (destinée qui est peut être encore, à cette heure, en question) était réservée à ces 200 hommes. En effet, le navire qui les portait arriva à Tampico peu de jours, ou peu d'heures, il n'importe, après la reddition de Tampico; les soldats espagnols apprenant cette nouvelle, prièrent le capit. de ne pas aborder au rivage, ce qu'il fit; et ils se préparèrent à reprendre la route de la Havane, ce qu'il ne jugea pas à propos de faire, ne voulant pas s'exposer à soutenir un procès contre ses armateurs ou ses consigneurs; et en attendant, il jeta l'ancre dans les eaux mexicaines. On demande si Santa-Anna aura la bonté de comprendre ces 200 braves (qui sont tous des ex-pulsés du Mexique) dans la capitulation conclue avec Barradas? ou bien, si le capitaine s'exposera à se faire mener devant les tribunaux, en retournant à la Havane? ou enfin, s'il conduira tout son monde à Vera Cruz, en se disant: Je fais mon devoir, adieu que pourra?

Un grand nombre d'électeurs du 5ème District nous prient d'annoncer M. Pierre Chevalonier comme candidat à la place d'Alderman en remplacement de M. Montreuil.

(Extrait du Messager-Jes Chambres)  
Paris, 27 Juillet.

Quelques uns des journaux du matin annoncent sous la forme d'avis, que la Porte a déjà rejeté le protocole du 22 Mars, relatif aux affaires de la Grèce. Cette nouvelle nous paraît dénuée de probabilité. Comment peut-on imaginer que la Porte ait pris une telle résolution avant que les ambassadeurs arrivés à Constantinople n'aient obtenu leur audience solennelle, ce qui n'avait pas eu lieu à la date des dernières lettres de cette capitale?

(De la Gazette de France)

Paris, 28 Juillet.

Deux journaux ont annoncé ce matin des mouvements de la flotte anglaise dans la Méditerranée. Les rapports les plus authentiques du Levant ne confirment pas les bruits détaillés par le Courrier Français. Il y a même lieu de s'étonner qu'aucun renfort ne vienne à la flotte anglaise, qui est inférieure en nombre à la flotte russe dans ces mers. Nous n'apprenons même pas qu'il soit question d'aucun armement en Angleterre. On commence à croire que le cabinet anglais n'a aucune crainte pour l'anxiété de l'empire Ottoman. Rien n'est plus remarquable que cette apparente tranquillité du duc de Wellington au milieu de circonstances aussi graves. Elle fait contraste avec la prodigalité de M. Hyde de Neuville, pour des armements qui ne peuvent servir à rien qu'à combattre les vents, ou à faire quelque expédition contre les balcons de la mer du Sud. La précipitation ne convient qu'à la présomption ignorante et nullement à un grand Etat.

Nous lisons dans le Moniteur: On assure que dans le conseil des ministres, tenu Mercredi dernier, il a été arrêté que le roi n'ira pas cette année à Cherbourg. S. A. R. Mgr. le dauphin fera le voyage et partira à la fin d'Août.

C'est, dit-on, pendant sa croisière devant Alger que le capitaine de vaisseau la Brionnière a reconnu la possibilité de bombarder Alger, et il a mis à la voile le 10 de Toulon, à bord du vaisseau la Provence, pour se rendre à Mahon et de là devant Alger.

Les bombardes ont dû apparaître le 13, pour faire des évolutions et former leurs équipages à la manœuvre; elles continuèrent de naviguer aux environs de Toulon, jusqu'à ce qu'elles reçoivent l'ordre de se rendre à Alger.

## ACTRIE.

Vienne, 18 Juillet.

Le bruit a couru à la bourse aujourd'hui que le gen. prussien baron Muffling est envoyé à Constantinople chargé d'une mission extraordinaire. Ceci étant considéré comme un indice de l'intervention de la Prusse pour ramener la paix, et comme une preuve de l'unanimité des puissances, ainsi que du désir de la Russie de mettre fin à la guerre, les fonds se sont élevés. Nous n'avons aucune nouvelle du théâtre de la guerre depuis la prise de Silistrie.

Extrait de la Gazette des Attakapas du 26 Sept.

Un assassinat épouvantable a été commis à 5 milles de notre ville, le 18 courant. William Holmes Firth, jeune homme âgé d'environ 21 ans, a tué sa sœur et son enfant âgé de 15 mois; la première en lui frappant la tête contre le pancher, et l'autre en lui fracassant la crête contre un poteau de la maison où ils résidaient. Comme l'on attribue ce crime atroce à plusieurs causes différentes, nous nous abstiendrons de faire aucune remarque et plus particulièrement encore, que le coupable est présent aux fers jusqu'à l'époque de son jugement qui doit avoir lieu le mois prochain. Nous avons vu le prisonnier, et d'après ses traits et sa conversation, nous serions portés à croire, ainsi que beaucoup de personnes, qu'il y a chez lui un dérangement d'esprit, occasionné, dit-on, par une forte maladie dont il est à présent convalescent.

## COLOMBIE.

(Extrait de la Gazette de Baltimore.)

Le cap. Bessière, du brick Seraphine, arrivé en 16 jours de Chagres, nous informe que le 11 Août, il arriva à Panama un navire du gouvernement, venant de Guayaquil, et que le capitaine se rendit à terre, pour remettre des dépêches de Bolivar dont il était porteur. Rien d'officiel n'avait transpiré, mais d'après le rapport verbal des officiers et des autres personnes du bord, Bolivar venait d'entrer à Guayaquil au moment de leur départ, l'armée péruvienne ayant abandonné cette ville peu de jours auparavant, et ayant dérivé ou emporté toutes les munitions et autres approvisionnements de guerre: cette armée était alors à Piura.

Il y a eu une révolution à Bolivia. Le gen. Gamarra a envoyé le président de Bolivia, le gen. Lamar, à bord d'un navire faisant voile pour le Chili, avec l'ordre secret de le faciliter pendant la traversée. Le gen. Santa-Cruz a été élu président de Bolivia, et a dissout le Congrès. On pensait généralement à Panama que les officiers et autres personnes venus par le navire dont il a été parlé supplimaint dans leurs rapports un grand nombre de détails importants.

## FEUILLETON.

Le nègre qui a été condamné à la peine capitale pour avoir frappé, avec une arme, un homme de la garde de ville, sera pendu Samedi 10 de ce mois.

La faculté de médecine a vacciné à Paris huit millions de personnes pendant les vingt dernières années, et plus de tren-

te millions l'ont été dans l'intérieur de la France pendant la même période de temps. L'arrondissement d'Espalion (Aveyron) présente en ce moment un exemple remarquable de fécondité. La femme Olivier, du village de Caselles, se trouve enceinte de son vingt deuxième enfant. Cette femme est âgée de quarante-six ans.

On a dernièrement plaidé à Marseille, un procès singulier: les parties sont d'une part une cantatrice espagnole que le public a applaudie sous les traits de Rosine et de Krie, et de l'autre part le maître de l'hôtel où elle avait logé. Mais les héros de l'affaire sont quelques rats mal avisés auxquels les avocats ne manquent pas de faire jouer un rôle. La Señora Loretto Garcia demande une indemnité à son maître d'hôtel, à raison du dommage que des rats indigènes ont occasionné à des valises et des mantilles déposées dans la chambre de sa chambre. Le maître d'hôtel se défend en soutenant qu'il n'est pas le gardien des rats de sa maison. Il demandera probablement que Romingros soit mis en cause pour le relever et garantir.

## Le Papillon.

La grande conspiration découverte par la Quotidienne, qui prétend qu'on veut mettre le roi de Rome sur le trône d'Espagne pour venir ensuite détrôner le roi de France, justifie suffisamment la supplique de ses nobles amis.

## COUR D'ASSISES DE LA DORDOGNE.

Accusation de meurtre volontaire.

L'affluence des spectateurs annonçait assez qu'une cause intéressante allait être livrée aux débats.

En effet, sur le banc des accusés paraissait un homme d'une cinquantaine d'années, dont les traits doux et réguliers contrastaient d'une manière remarquable avec le crime dont il était accusé; sa conduite et le même, d'une sagesse et d'une austérité qui ne s'étaient jamais démenties, et qui le rendaient l'exemple des cultivateurs laborieux et des bons pères de familles, semblait lui assurer qu'après avoir traversé péniblement le temps des passions il paraîtrait sans orage aux dernières époques de la vie. Vaine espérance! le malheureux Brivarie, dit Bivay, vit cinquante ans de prudence et de modération s'effacer avec la rapidité de l'éclair, par un de ses mouvements irrésistibles qui triomphent momentanément de la raison. Voici les faits.

La famille de Brivarie, composée de six enfants, habitait un village appelé Biton, dans la commune de Saint-Cyprien, arrondissement de Sarlat. En face de leur domicile habitait la famille Brouillet.

Le fils aîné de Brivarie parut avoir quelques relations avec une des filles de Brouillet; il fut même question de mariage; mais le fils Brouillet, désigné plus particulièrement sous le nom de Pierre, d'un caractère violent et emporté, put contenir de cette union, nourrissant d'ailleurs contre la famille Brivarie une haine implacable, sans qu'on en connût le motif, se décida enfin à lever le masque et à donner un libre cours à la fureur qui l'animait.

Il se rend, assisté de son frère, au détour d'un bois qui bordait la route par laquelle Brivarie fils, était obligé de passer pour rentrer chez lui, et aussitôt que ce malheureux jeune homme se présente, il s'élance sur lui, et à coups de bâton le renverse dans la poussière, privé de connaissance et baigné dans son sang. Brivarie père, s'empresse de faire part de cet attentat à l'autorité; mais, toujours prêt, il supplie l'officier de police judiciaire de sa commune de ne point transmettre la plainte à M. le procureur du Roi: sa démarche a uniquement pour but de prier le magistrat de s'adresser à Brouillet, fils, de lui faire sentir combien sa conduite est répréhensible, à quels dangers il s'expose en se livrant à de semblables actes de violence. La résolution du père de famille est approuvée. Le magistrat parle; mais Brouillet est sourd à toutes les observations qu'on lui adresse; il répond à M. Laplanche, adjoint au maire de Meyral, qui l'engage à des sentiments plus modérés, qu'il lui fait sentir dans quelle position il se trouverait si sa main se rendait criminelle: La vie est un fardeau pour moi; je m'en moque comme de rien. Je veux tuer les Brivarie; je les tuerais devant vous; je les tuerais plus tôt devant la porte de l'église!... et il disparaît comme un furieux.

Devant d'autres personnes, sa rage frénétique s'exhale en menaces de mort, et, les yeux étincelants d'une joie féroce, il s'écriait: «O quel bonheur pour moi si les Brivarie se présentaient! Je les hacherais, ajoutait-il en élevant sa hache, qui presque toujours brillait dans ses mains ou à sa ceinture, je les hacherais menu comme la chair à pâté!...»

Telle était la crainte qu'il inspirait, que Brivarie père, n'osait plus sortir le soir pour abreuver ses bestiaux, lorsqu'enfin arriva la triste scène du 9 juin. Pendant toute la journée, Brivarie avait été occupé à faucher dans une partie d'une prairie appelée de la Roque; Brouillet, fils, avec d'autres personnes, fauchait aussi dans cette prairie, à peu près à une distance de sept à huit cents pas de Brivarie. Pour se détasser, les compagnons de Brouillet se mettent quelques instants à l'ombre; il était à peu près sept heures du soir. Brivarie, de son côté, partageait un léger repas avec la personne qui l'aidait dans ses travaux, lorsque Brouillet quitta furtivement ses compagnons et se dirigea sur Brivarie. Aussitôt celui-ci lui offrit du vin; Brouillet, de son côté lui présente son couteau pour couper un morceau du pain, en lui disant: «Vous pouvez vous en servir, quoique vous ayez voulu me faire passer pour l'assassin de votre fils.—Je n'ai jamais tenu un semblable langage, répond Brivarie; il est vrai que je me suis adressé à M. Laplanche, mais uniquement pour qu'il vous engageât à revenir à de meilleurs sentiments. Je ne demande que la paix; soyez bons amis; oubliez le passé com-

me l'oubliez moi-même.—Eh bien! soit, reprend Brouillet, je pardonne tout...; mais je ne pardonnerai jamais à un de vos fils qui a attaqué mon père.—Mon fils, lui fait observer Brivarie, n'a jamais commis de semblable excès; mais vous avez promis de tout oublier, et vous rétractez votre promesse...»

Alors Brivarie va reprendre son travail avec son compagnon. Brouillet, fils, le suit, se place à sa gauche, et bientôt il lui adresse ces paroles menaçantes: «Vous êtes de mauvaise race!... S'il ne m'en coûtait que douze francs, j'irais...» Il se rapproche de Brivarie, lui porte le poing dans le visage à trois reprises. Brivarie ne répond à des provocations aussi violentes que par de sages observations; il le supplie de se retirer, de rester tranquille; lui dit que s'il n'est venu que dans l'intention de lui chercher dispute, il peut s'en retourner; il le conjure de ne pas le troubler dans son travail. Brouillet, fils, est inflexible; toujours la menace et l'injure à la bouche, il accompagne les paroles outragantes qu'il profère, de gestes qui décelent la fureur dont il est animé. Tout à coup il s'écrie: Il faut que l'on ait ma vie ou que j'arrache celle des autres. Et au même instant, plus prompt que l'éclair, la faux que Brivarie tenait dans ses mains frappé l'agresseur, la tête de ce malheureux est égarée, et deux autres coups du talon de la faux repoussent encore celui qu'il venait de frapper. Le premier coup avait tranché la cuisse gauche de Brouillet, un peu au-dessus du genou; il expira quelques instants après.

Tels sont les faits sur lesquels reposait l'accusation de meurtre volontaire dirigée contre Brivarie père.

La décision des jurés, rendue après une demi-heure de délibération, a été affirmative sur la question d'homicide volontaire; mais la question d'excuse ayant été présentée par la Cour, sur la demande du défenseur, les jurés ont déclaré que le meurtre était excusable, comme ayant été provoqué par des coups et violences graves.

On écrit de Schlestadt, le 15 Juillet: Le commandant Schmidt, chef d'escadron en retraite des grenadiers à cheval de la vieille garde, officier de la Légion d'Honneur, chevalier de St-Louis, vient de partir ici d'une mort affreuse. Marié depuis 2 ans à une femme auprès de laquelle il n'avait pas trouvé le bonheur, il s'était souvent laissé aller à des mouvements de jalousie dont il vient d'être lui-même la victime. Dans la maison de son beau-père, logé depuis quelques jours M. de la R..., lieutenant d'un régiment en garnison en cette ville. Cet officier ayant eu le malheur d'éveiller ses soupçons jaloux, le commandant Schmidt alla le trouver pour lui demander raison de l'outrage qu'il croyait en avoir reçu. Emporté par la colère, il ne lui donna pas le temps de s'expliquer, s'élança sur lui et le saisit au collet. M. de la R... s'empara d'un pistolet qu'il trouva sous la main, et qui dans la lutte qu'il s'engagea entre eux se déchargea à bout portant sur le malheureux commandant. La balle entra dans l'œil gauche, traversa la tête et fut s'enfoncer dans une muraille. M. Schmidt n'a survécu que quelques instants. L'officier a fait à l'instant sa déclaration et s'est constitué prisonnier. La justice procède en ce moment à une information.

DECÈDE.—Hier soir à 10 heures, CHARLES JULES DE ST-ROMES, âgé de onze mois, fils de Charles J. D. St-Romes. Les amis et connaissances de sa famille, sont invités d'assister à l'enterrement, qui aura lieu cet après-midi à quatre heures et demi, de chez ses parents, rue Ste. Anne, entre les Remparts et la rue St-Cloude.

Marine.  
PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Arrivés hier.  
Bateau à vapeur Integrity, Lafontaine, de la Pointe-Coupee, avec 2 balles coton de la nouvelle récolte, à J. H. Heno & Co. 1 balle mds à S. W. Oakley & Co.—18 passagers.

Arrivés avant-hier.  
Un chalan de Wheeling, (V. a.) avec 500 bls farine à Townsley & Precur.

MEMORANDA.  
Noël. Maria, Hugue, partie de ce port, est arrivée à Savannah le 15 Sept.

Navire Alciops, White, pour ce port, devant partir de Boston le 1er Oct.

Nav. Hellespent, Pratt, do. do. incessamment.

Brick Cynosure, do. do. do.

Brick Virginia, Prince, pour ce port, a été expédié à Norfolk le 9 Sept.

PERDU.—Dans la journée de Mercredi dernier, de 9 à 10 heures du matin, dans le trajet du magasin de M. Francisco Tio, rue Ste. Anne, par la rue Royale jusqu'à l'encoignure de M. Ducatel, de la par la rue Toulouse et ensuite jusqu'au magasin de M. Hyde, deux billets de banque, l'un de cent piastres, et l'autre de cinquante. La personne qui a pu les avoir trouvés, est prié de les remettre, soit chez le sousigné ou au bureau de cette feuille, et elle recevra une récompense honnête.

CHARLES GURNARD,  
rue Royale, N° 271

BATAILLON D'ARTILLERIE.  
ORDRE DU JOUR.

Conformément aux ordres généraux, le Bataillon d'artillerie prendra les armes Dimanche prochain, 4 du courant à sept heures précises du matin, pour être passé en revue.

Habit bleu, pantalons blancs, Equipement complet. Par ordre.

COHEN, Sergent Major

BEURRE & GRAISSE.—33 fûts de beurre de Goshen, première qualité, arrivé par le navire Illinois, et 60 barils graisse, à vendre par E. LANE et Co.

Ter. mai. No. 15, rue de la Nlle.-Levé

FROMAGE & BEURRE de Goshen, reçu par le Kentucky, venant de New-York et à vendre par J. PREAU & Co.

## VENTES A L'ENCAN.

PAR P. A. GUILLOTE.

Il sera vendu samedi prochain, 3 du courant, dix vaches laitières avec leurs suivants, 3 Octobre.

PAR JOSEPH THEODORE BAUDUC.  
L sera vendu à son Encan Mercredi, 7 Octobre.

30 balles Plains, 30 do. forts Woolseys croisés, convenables pour l'habillement des nègres. Ces articles arrivent de fabrique et seront vendus à 4 et 6 mois. 1 Octobre.

JOSEPH THEODORE BAUDUC, encanteur, annonce au public et à ses amis qu'à commencer de Lundi 5 d'Octobre courant, ses jours d'encan auront les Lundis, Mercredis et Vendredis. 1er octobre.

JOSEPH T. BAUDUC offre à vendre à son encan, un jeune maître de 12 ans, bon domestique, parlant Anglais et un peu Français. Cet esclave sera vendu avec toute garantie. 19 septembre

AVIS.—Le 18 du mois de Septembre dernier, on a remis à un nègre, au cabaret N° 196, encoignure des rues Conti et Remparts, un baril de riz pour qu'il le portât au cabaret N° 212, au coin des rues d'Orléans et Bourbon, et ledit nègre ne l'ayant pas apporté à l'endroit désigné, on prie la personne chez qui il aura pu le déposer d'en donner avis à l'un des deux cabarets, ce nègre étant bien connu, on n'a pas eu soin de prendre note du N° de sa charrette.—1er. octob.

AVIS.—Le 18 du mois de Septembre dernier, on a remis à un nègre, au cabaret N° 196, encoignure des rues Conti et Remparts, un baril de riz pour qu'il le portât au cabaret N° 212, au coin des rues d'Orléans et Bourbon, et ledit nègre ne l'ayant pas apporté à l'endroit désigné, on prie la personne chez qui il aura pu le déposer d'en donner avis à l'un des deux cabarets, ce nègre étant bien connu, on n'a pas eu soin de prendre note du N° de sa charrette.—1er. octob.

Vente par le Marshall.  
AN vertu de deux alias fieri facias, à moi adressés par l'hon. F. Grima, juge président de la Cour de Cité, et par l'hon. R. Heuregard, juge conseiller, j'exposerai en vente, Samedi 10 Octobre, à midi, au café de Hewlett, un Cabriolet et un Cheval arabe, saisis à la poursuite de A. L. Bouismare et Seignour. 1er. oct.

TRAITES SUR LA HAVANE à trois jours de vue, à vendre par 1er. oct.—6 SIMON CUCULLU.

A VENDRE.  
Une MAISON BRÛLÉE entre poteaux, située rue Bourgogne No. 268, entre St. Philippe et Du Maine, mesurant trente deux pieds de face sur 120 pieds de profondeur, composée de quatre appartements, chambre haute, dépendance, cave et cuisine, chambre à domestique, magasin à bois, pigeonnier, puits en briques, et jardin entouré de palissade.—A la cour, les corridors, la cave et la cuisine, sont bruyettes.

Ladite propriété est bien connue ayant été construite par feu Mr. François Drex qui l'a habitée pendant nombre d'années. 29 sept.

Nouvel Etablissement.  
Café d'Orléans, Rue St-Louis N° 15, Près de la Levée.

Le sousigné (arrivé dernièrement de Cuba, où il a tenu un Café du Commerce) informe respectueusement le public que le dit établissement sera ouvert Jeudi prochain, 1er. Octobre. Il espère, par la manière dont il sera tenu, donner une satisfaction générale et mériter en partie l'encouragement du public.

Comme de coutume, il tiendra de bon Café et du Lait, qu'on servira tous les matins. 29 Sept.

P. BULIT.

AUJOURD'HUI  
Le 3 Octobre  
Le Tragi de la  
12e. classe de la  
Loterie  
DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE  
Des Laitiches  
AURA LIEU  
à la Bourse Hewlett.

GROS LOT: \$10,000.

PROSPECTUS.  
1 lot de \$ 10000 est \$ 10000  
1 do do 4000 do do 4000  
1 do do 2500 do do 2500  
1 do do 1800 do do 1800  
1 do do 1600 do do 1600  
1 do do 1350 do do 1350  
6 lots do 750 do do 4502  
6 do do 550 do do 3300  
6 do do 350 do do 2100  
157 do do 60 do do 9360  
780 do do 8 do do 6240  
7800 do do 4 do do 31200

8760 Lots. 77952  
PRIX DES BILLETTS.  
Billets entiers, \$4; moitiés, \$2; quarts, \$1.—  
Chaque paquet entier ne pourra gagner moins de \$16; les moitiés et quarts en proportion.

J. B. FAGET, DIRECTEUR,  
Rue de Chartres, No. 118.

Forté-pianos.

Le sousigné vient de recevoir par le navire Ohio de Philadelphie, un joli assortiment de PIANOS de différents genres, d'excellente qualité et d'un travail exquis.—Aussi des FUTES, de tous genres, des VIOLONS, des GUITARRES, des Violoncelles, des CLARINETTES, des Flûtes, des Trompettes, des Cors, des Tambours, des Roues, des cordes à boyaux et autres articles de musique, qu'il vendra en gros et en détail.

JOHN G. KLFMM, 49, rue Cana 22 sept.

LES sousignés offrent à vendre les articles suivants qu'ils ont reçus par le Louisiana de New-York.  
20 barils. Essence de Térébenthine.  
200 " Peinture blanche &c. &c.  
De plus en magasin cinq cents caisses de Vin de St. Julien, Château Léoville et La Hôte, le tout 1ère. qualité et à des prix modérés.  
Ils offrent à louer présentement l'entresol de la maison qu'ils occupent. 26 sept.

FORESTIER & Co.